



STADIUM JEAN-PELLEZ - AUBIERE

Championnats de France en Salle ATHLE HANDISPORT

samedi 23 janvier 2016
Aubière | Stadium Jean-Pellez

ANNEXES

Championnats de France en Salle

Aubière 2016 dossier d'informations

Nous avons le plaisir de vous transmettre le **dossier d'informations** pour les Championnats de France en Salle qui se dérouleront le samedi 23 janvier à Aubière, Stadium Jean-Pellez. Ces Championnats, couplés aux Interrégionaux d'épreuves combinées, sont organisés en partenariat avec l'ASM Handisport, la Ligue d'Auvergne d'Athlétisme, et les Comités Handisport.

Engagements

Les engagements des athlètes pour les Championnats de France en Salle doivent être effectués directement par les clubs via le formulaire d'engagements prévu à cet effet. **Les engagements se clôtureront le mercredi 20 janvier 2016.** Aucun engagement tardif ne sera accepté. Les athlètes peuvent être inscrits aux épreuves de leur choix. Les athlètes de -20 ans concourront pour le titre « Junior » et les athlètes de 20 ans et plus pour le titre « Elite ».

Frais d'engagements

L'engagement est libre et gratuit. Aucun « Minima » n'est demandé par la Commission Athlétisme Handisport.

Lieu de la compétition

STADIUM JEAN-PELLEZ

44 rue Pasteur
63170 Aubière

Désengagements

Les désengagements devront intervenir au plus tard avant le début de la compétition. **Une pénalité d'un montant égal à 100 euros** sera appliquée au club pour tout désengagement ou pour non-participation « sans motif valable » le jour de la compétition.

Classification

Une classification nationale est organisée. Tout athlète nouveau ou ne disposant pas de classe devra se rendre obligatoirement disponible dès 9h du matin le samedi 23 janvier 2015 sur le site de compétition.

Hébergement

Les frais d'hébergement sont à la charge des clubs et/ou des athlètes. Vous avez la possibilité de réserver dans les hôtels de votre choix (**cf. liste en annexe**).

Transport

Une navette sera assurée depuis la gare SNCF de Clermont-Ferrand / l'aéroport d'Aulnat ainsi qu'entre les hôtels et le stade.

Remarque: toute demande de transport en navette jusqu'aux hôtels devra être précisée sur la fiche de renseignements.

Restauration

Une buvette sera à la disposition des athlètes et des accompagnateurs.



→ Listing des hôtels

La liste des hôtels à proximité du Stadium.

→ Programme prévisionnel

Le programme sportif est susceptible de changer le jour des Championnats.

→ Formulaire d'engagements

La formulaire d'engagements sera à retourner à la Commission Athlétisme Handisport par email athletisme@handisport.org avant le 20 janvier 2016.

→ Fiche de renseignements

Un document pour faciliter votre accueil.

Règlementation sportive

Aubière 2016 généralités

LICENCES

Il est obligatoire de posséder une licence compétition en athlétisme handisport pour prendre part aux compétitions nationales. Les athlètes devront être licenciés au titre de leur club la veille du premier jour de la compétition concernée.

REGLEMENTATION SPORTIVE ET CONTROLE ANTIDOPAGE

Les règles techniques des compétitions d'athlétisme handisport s'appuient sur celles du Comité International Paralympique (IPC). Quelques adaptations sont nécessaires pour permettre l'accès de ce sport au plus grand nombre. Elles concernent principalement : les épreuves "guidées" des déficients visuels, les courses et les lancers en fauteuil roulant, le poids des engins de lancer et les épreuves ouvertes en fonction de la catégorie de handicap. Le contrôle antidopage sera réalisé conformément aux procédures de contrôle antidopage de l'AFLD.

DOSSARDS

Les dossards seront distribués pour l'ensemble de la compétition. Ils seront à retirer, au plus tard une heure avant l'épreuve, au stand de distribution. Les athlètes licenciés FFH devront obligatoirement y confirmer leur participation.



HORAIRE

Le programme horaire sera affiché sur l'ensemble du site de compétition.

TABLE DE COTATION

La table de cotation permet de traduire une performance numérique (heure, minute, seconde ou mètre) en nombre de points. Le coefficient utilisé tient compte de la catégorie de l'athlète et du record du monde de l'épreuve considérée. L'athlète obtenant le plus de points est classé premier, le second total permet d'accéder à la deuxième place etc...

POIDS DES ENGINES

Les athlètes lanceront des engins adaptés à leur catégorie d'âge et à leur type de handicap.

TENUE

Le port de la tenue aux couleurs du club, éventuellement avec les publicités réglementaires, est obligatoire. Aucun maillot de l'Équipe de France ne sera admis.

Classification nationale

Aubière 2016 procédure



La classification est effectuée par des classificateurs (para)médicaux et techniques spécialisés chargés d'évaluer l'impact des déficiences sur l'activité sportive.

Tout athlète détenteur d'une licence handisport, compétition athlétisme, se doit de disposer d'une classe de handicap pour concourir.

A cet effet, tout nouvel athlète devra :

- fournir un dossier médical complet
- être classifié par un classificateur national et/ou
- avoir contacté le responsable classification

Lors des Championnats de France en Salle, une classification nationale est organisée.

Tout athlète nouveau ou ne disposant pas de classe devra se rendre disponible dès 9h du matin le jour de la compétition sur le site de compétition pour une procédure de classification nationale.

Cette année, nous mettons en ligne la masterlist France. Vous pouvez vérifier votre classe officielle et votre statut (C = confirmé, R = devra être revu, N = New, NE = non éligible)

Un athlète ne peut avoir un classement lors de nos compétitions que s'il dispose d'une classe de handicap.)

Contact : v.ferring@handisport.org

A SAVOIR



Stadium Jean-Pellez

Le stadium, équipement communautaire ouvert depuis 2002, se situe au centre du complexe des Cézeaux (proche de l'Université). Il est dédié à l'athlétisme et est unique en France puisqu'il permet de recevoir de nombreuses manifestations départementales, régionales, nationales (Championnat de France Elite FFA) et même mondiales. D'autres compétitions telle que la gymnastique et l'escrime s'y déroulent. Des conférences et des formations dans le domaine sportif y sont également organisées. C'est un équipement conçu pour les athlètes.

➔ Accès au Stadium par le Tram

Prendre la ligne A : arrêt Cézeaux Pellez

➔ Trajet en Train | Lignes directes

Paris / Clermont-Ferrand
Durée 3h30

Lyon / Clermont-Ferrand
Durée 2h30

➔ Trajet en avion | Aéroport d'Aulnat

Départ possible sans escale de Paris, Marseille, Lyon

➔ Par la route

Depuis Paris : environ 4h00
Depuis Bordeaux : environ 3h45
Depuis Lyon : environ 1h45
Depuis Nantes : environ 4h45

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Commission Athlétisme Handisport
42 rue Louis Lumière – 75020 Paris

CONTACT

01.40.31.45.39 | ahletisme@handisport.org



Nantes - Stadium Pierre Quinon
Championnats de France en Salle 2015

Informations sportives

Aubière 2016 compétition

Retrait des dossards

L'accueil des athlètes et la remise des dossards se feront le jour de la compétition à partir de 9h au Stadium Jean-Pellez.

Chambre d'appel

Le port du dossard est obligatoire dès la chambre d'appel. Le passage à la chambre d'appel est **obligatoire** pour toutes les épreuves. Tout athlète qui ne passe pas par la chambre d'appel se verra exclu de l'épreuve. Les constitutions des séries seront annoncées en chambre d'appel. Les athlètes seront conduits sur la piste par un officiel. L'entrée sur la piste ne peut s'effectuer qu'à partir de la chambre d'appel. Si un athlète effectue une épreuve au moment de son passage présumé en chambre d'appel, il aura dû, préalablement, informer la chambre d'appel lors de son 1^{er} passage.

Accès piste

Cas particulier des entraîneurs : ils ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte du stade.

Cas particulier des guides : ils sont indissociables des athlètes mais doivent être facilement identifiables par le port d'une chasuble à récupérer en chambre d'appel et à rendre aux juges à l'arrivée.

Cas particulier des accompagnateurs : ils doivent demander une autorisation au bureau de compétition et remplir un formulaire qui sera remis à la chambre d'appel.

Echauffement : l'échauffement s'effectuera dans les aires prévues à cet effet.

Pointes

La Commission Sportive vous rappelle que **seules les chaussures à pointe de 6 mm** sont acceptées sur les compétitions en salle à l'exception du saut en hauteur où celles-ci ne devront pas dépasser 12mm.

Épreuves

Le programme comprendra :

- Courses : 60m - 200m - 400m - 800m - 1500m
- Lancer : poids
- **Nouveauté : poids et massue fauteuil**
- Sauts : longueur - hauteur

Titres décernés : champion de France Elite et champion de France Junior (-20 ans).

Catégories de handicaps concernés : 11-13 ; 31-38 ; 40-47 ; 51-57 ; 60

Réunion technique

Une réunion technique se tiendra probablement sur le site de compétition le samedi 23 janvier avant le début des épreuves dans une salle réservée à cet effet.